FBC.579.2

ARCHIVES DE PUJOL BEGOUEN

St. Germain, 3 mars, 1880.

Cher Ami,

Où diable avez vous vu que la Commission de la Géographie historique de l'ancienne France devait publier nos documents? Cela était bien vos prétentions, mais nous les avons déjouées. La circulaire ci-jointe constate seulement que cette Commission est chargée de publier un Dictionnaire et des cartes. Chacun sait cela!... Mais elle constate aussi que nous marchons parallèlement et que nous poursuivons un but différent, par des moyens analogues. Si nous avons des travaux et des cartes intéressantes, tant mieux et cartes avant bien à nous et nous les publierons comme nous l'entendrons. C'est bien décidé, c'est bien arrêté. Si bien décidé et si bien arrêté que nous avons déjà remis à l'imprimeur nos traductions communiques. Possession fait titre. Nous cherchons à prendre immédiatement possession de l'impression. C'est justement aussi pour cela qu'il est tout important de publier dans les Matériaux le tableau volumé par département, que je vous ai adressé. Si les vous convient pas nous le ferons paraître dans la Revue anthropologique ou dans la Revue scientifique. Mais c'est un tableau trop important, pour qu'il le paraisse pas dans le journal le plus spécial. Les Matériaux sont incontestablement ce journal!!!... C'est pour cela et par amitié pour vous que je vous ai proposé la primeur. Pourquoi donc ne l'avez vous pas mis dans votre dernier numéro ainsi que vous me l'aviez annoncé?

C'est justement pour éviter toute espèce de querelles et d'abus de confiance, que j'ai insisté pour que chaque chef de action reste maître dans son domaine. Comme cela vous pourrez vous se plaindre qu'on lui a subtilisé ses renseignements. Chacun ne les livrera qu'à bon escient. Il me semble qu'il était impossible de faire plus et mieux.

Quant aux signes à employer ordinairement nous nous servirons des signes internationaux. La série suivante me paraît suffisante

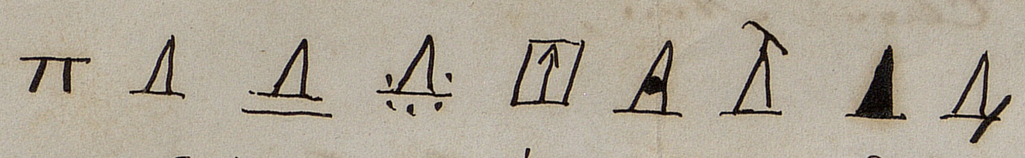

avec les emplois accessoires aux dégradés / détruit X foraillé o etc. etc. C'est chose convenue.

Seulement nous ne pouvons pas faire des timbres-tarifs avec l'excellente raison que nous n'avons pas d'argent. Il n'en sera pas toujours ainsi j'espère. Je vous ai déjà dit que la sous-commission a demandé qu'on mette au Budget de 1881, 30,000 francs pour achats de monuments et 12,000 francs pour frais divers. Jusque là il faut vivre de subventions. Si vous faites quelques dépenses notables elles vous seront remboursées dès que nous aurons une caisse.

La Commission du Budget a été nommée hier. Nous y comptons beaucoup d'amis entre autres Proust le président des Monuments historiques. Nous pouvons donc avoir bon espoir.

Pour la mise sur carte des monuments, en effet il faut faire de son mieux, mais ce n'est pas si difficile que vous le dites. Ce qui est très commode c'est de mettre sur la minute à l'encre ou à la couleur que les indications dont on est parfaitement sûr. Quant aux autres on les place au crayon au nom du lieu, quitte à mettre à l'encre plus tard quand on aura plus de renseignements.

Je m'occuperai de votre demande de billet de circulation. Je n'ai pas encore vu votre M. d'Eichthal, mais je ne négligerai pas l'affaire.

Vous ne m'avez rien dit concernant un ex gravé inédit du Musée de St Germain, d'une grotte préhistorique inédite de la Dordogne. Voulez-vous une note, elle vous convient, et le dessin des deux faces? Je vous enverrai le tout demain.

Vous verra-t-on à Pâques? Je le souhaite vivement mais n'ose l'espérer

Tout à vous

G. de Montélat